

Références :
Dossier suivi par

SCP MARTRE - ALARY - SIMONCIC
Notaires Associés
7, rue Jules Cazot
B. P. 10297 30106 ALES CEDEX
Tél: 04.66.52.06.75 - Fax : 04.66.52.60.49
email : martre-alary-simoncic@notaires.fr

**QUESTIONNAIRE D'ETAT CIVIL ACQUEREUR(S) ET DEMANDES DIVERSES PRET ET
PERMIS DE CONSTRUIRE OU AUTORISATION D'URBANISME**

I./ ETAT CIVIL

Fournir au notaire votre état civil complet (profession, adresse postale, numéros de téléphone fixe et portable, adresse mail)

Et les pièces suivantes :

- copie carte d'identité recto/verso en couleurs,
- copie livret de famille en intégralité (toutes les pages),
- copie contrat de mariage,
- copie contrat de PACS et récépissé d'enregistrement.
- RIB de chacune des parties daté et signé par son détenteur de sa main remis en main propre à l'Etude ou envoyé par courrier postal (pas d'envoi par courriel pour éviter tout risque de fraude). Si compte commun et achat que par un époux à titre de bien propre compléter l'autorisation en dernière page.

Titre de civilité	_____
Nom usuel	_____
Nom de jeune fille	_____
Prénoms (dans l'ordre de l'état civil)	_____
Lieu de naissance	_____
Date de naissance	_____
Adresse	_____
Profession actuelle	_____

TEL : Portable _____ Professionnel _____
Domicile _____ E-mail _____

Date et horaires disponibles pour signature :

- Divorcé(e) de :

Tribunal qui a prononcé le divorce :

Date du jugement de divorce :

- Séparé(e) de corps de :

Tribunal qui a prononcé la séparation de corps :

Date du jugement de séparation de corps :

- Veuf / Veuve de :

Lieu et date du décès du conjoint :

POUR LES ETRANGERS, préciser :

- N° de carte de séjour de résident :
- Date de délivrance :
- Date d'entrée en France :
- Décret de naturalisation en date du : Numéro :

CONJOINT – PARTENAIRE – CONCUBIN ⁽¹⁾

Titre de civilité	_____
Nom usuel	_____
Nom de jeune fille	_____
Prénoms (dans l'ordre de l'état civil)	_____
Lieu de naissance	_____
Date de naissance	_____
Adresse	_____
Profession actuelle	_____

TEL : **Portable** _____ **Professionnel** _____
Domicile _____ **E-mail** _____

Date et horaires disponibles pour signature :

- Divorcé(e) de :
Tribunal qui a prononcé le divorce :
Date du jugement de divorce :
- Séparé(e) de corps de :
Tribunal qui a prononcé la séparation de corps :
Date du jugement de séparation de corps :
- Veuf / Veuve de :
Lieu et date du décès du conjoint :

POUR LES ETRANGERS, préciser :

- N° de carte de séjour de résident :
- Date de délivrance :
- Date d'entrée en France :
- Décret de naturalisation en date du : Numéro :

REGIME MATRIMONIAL

Lieu et date du mariage :
 Contrat de mariage : OUI - NON ⁽¹⁾
 Si OUI, préciser :

- . Régime adopté :
- . Date du contrat de mariage :
- . Nom et adresse du notaire :

Est-il intervenu un changement de ce régime : OUI - NON ⁽¹⁾

Si OUI nouveau régime : Date :

PACS

PACS : OUI - NON ⁽¹⁾

Si oui, date du contrat :

Si contrat authentique, indiquer :

. Nom et adresse du notaire :

Si contrat sous signature privée, indiquer :

. Tribunal de :

ENFANTS

Nombre d'enfants :

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES dont vous dépendez :

II./ BIEN IMMOBILIER

Adresse :

Consistance : maison individuelle / appartement / local commercial / terrain à bâtir / terrain nu / terrain agricole

Syndic de copropriété :

Lotissement :

Nom du lotissement :

Diagnostics immobiliers réalisés ? OUI - NON

Si oui : par qui :

III./ AGENCE

Agence Immobilière : OUI - NON

Si oui : NOM :

Agent commercial :

Téléphone :

N° mandat :

Date du mandat :

Commission d'agence charge :

Montant de la commission d'agence :

Fournir au Notaire une copie du mandat de vente

IV./ PRIX

Prix de vente (avec mobilier en présence de mobilier) :

Ventilation du prix avec mobilier :

Valeur du mobilier :

Prix sans le mobilier :

Fournir au Notaire une liste détaillée du mobilier, évalué article par article.

Dépôt de garantie - Acompte sur prix ? OUI - NON - NE SAIT PAS

Merci de nous indiquer :

- si un dépôt de garantie va être versé par vous et dans l'affirmative son montant.

Montant :

Acompte sur frais obligatoire à verser par **carte bancaire** le jour de la signature de la promesse de vente : 500 €

Le bien est-il destiné à votre acquisition principale ? OUI - NON
 Si non : est ce une résidence secondaire ? OUI - NON
 Ou un investissement locatif ? OUI - NON
 Si investissement locatif : location à l'année ? OUI - NON
 Ou location temporaire de courte durée à la nuitée type AIR BNB ? OUI - NON
 Autres conditions particulières :

V./ CONDITIONS SUSPENSIVES PARTICULIERES A LA VENTE

1- Obtention d'un PRET

Souhaitez-vous que soit stipulée aux termes de l'avant-contrat une condition suspensive d'obtention d'un prêt ? OUI / NON

Dans l'affirmative, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer :

- le montant maximum emprunté :
- la durée maximale de remboursement :
- la durée maximale de remboursement :
- le taux d'intérêt maximum :
- quotité assurance décès souhaitée pour chacun :

2- CONSTRUCTION – TRAVAUX - ASSURANCES

Construction et/ou travaux de moins de 10 ans :

Récupérer directement auprès du **VENDEUR** la liste de tous les corps de métiers intervenus avec indication des travaux réalisés par chacun avec :

- les factures acquittées de construction : OUI - NON
- justificatifs d'ouverture de chaque chantier
- leur attestation de garantie décennale en cours de validité à la date d'ouverture de chaque chantier : OUI - NON
- avec quittance des primes : OUI - NON

Obtention d'un PERMIS DE CONSTRUIRE ou d'une AUTORSATION D'URBANSIME

Souhaitez-vous que soit stipulée aux termes de l'avant-contrat une condition suspensive d'obtention **d'un permis de construire ou d'une autorisation d'urbanisme ?**
 OUI / NON

Dans l'affirmative, **souhaitez-vous que ce permis ou cette autorisation d'urbanisme soit purgé de tous recours et retrait administratif ou souhaitez-vous régulariser l'acte de vente dès l'obtention du permis de construire sans attendre qu'il soit purgé de tous recours et retrait administratif : purgé OUI / NON**

Merci de nous indiquer :

- la désignation succincte de la maison ou de l'agrandissement que vous souhaitez édifier ou des travaux que vous souhaitez réaliser,
 - la surface habitable souhaitée,
 - et la surface de plancher maximale souhaitée
 - type de construction (maison, bâtiment commercial,...) :
- Nombre de niveau :
 Superficie habitable maximum :
 Surface de plancher maximale :

Garage ou dépendance :
Piscine : OUI - NON
Poolhouse : OUI - NON

Travaux envisagés dans le bien acquis :

Mention sur la protection des données personnelles : vos données personnelles font l'objet d'un traitement par l'office notarial, ci-après dénommé « Responsable de traitement », pour l'accomplissement des activités notariales, conformément à l'ordonnance n°45-2590 du 2 novembre 1945. La collecte de ces données est indispensable afin de mener à bien l'accomplissement de l'acte. Pour la réalisation de la finalité précitée, vos données sont susceptibles d'être transférées notamment aux destinataires suivants : les administrations ou partenaires légalement habilités tels que la Direction Générale des Finances Publiques, ou, le cas échéant, le livre foncier, les instances notariales, les organismes du notariat, les fichiers centraux de la profession notariale (Fichier Central Des Dernières Volontés, Minutier Central Électronique des Notaires, registre du PACS, etc.) ; les établissements financiers concernés ; les organismes de conseils spécialisés pour la gestion des activités notariales ; le Conseil supérieur du notariat ou son délégataire, pour être transcrites dans une base de données immobilières, les organismes publics ou privés pour des opérations de vérification dans le cadre de la recherche de personnalités politiquement exposées ou ayant fait l'objet de gel des avoirs ou sanctions, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les données vous concernant sont conservées 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, vous pouvez accéder aux données vous concernant directement auprès du Responsable de traitement aux coordonnées suivantes : Etude de Maîtres Jean-Benoît MARTRE, Yannick ALARY et Jennifer SIMONCIC – CARNEIRO MACHADO notaires associés à ALES (Gard), 7 rue Jules Cazot. Courriel : martre-alary-simoncic@notaires.fr. ou de son délégué à la protection des données à l'adresse dpo.not@adnov.fr. Le cas échéant, vous pouvez également demander la rectification ou l'effacement des données vous concernant, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour motif légitime, hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ces droits.

**FAIT A
LE**

SIGNATURE DE

MENTION SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'Office notarial traite des données personnelles concernant les personnes mentionnées aux présentes, pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes.

Ce traitement est fondé sur le respect d'une obligation légale et l'exécution d'une mission relevant de l'exercice de l'autorité publique déléguée par l'Etat dont sont investis les notaires, officiers publics, conformément à l'ordonnance n°45-2590 du 2 novembre 1945. Ces données seront susceptibles d'être transférées aux destinataires suivants : les administrations ou partenaires légalement habilités tels que la Direction Générale des Finances Publiques, ou, le cas échéant, le livre foncier, les instances notariales, les organismes du notariat, les fichiers centraux de la profession notariale (Fichier Central Des Dernières Volontés, Minutier Central Électronique des Notaires, registre du PACS, etc.), les offices notariaux participant ou concourant à l'acte, les établissements financiers concernés, les organismes de conseils spécialisés pour la gestion des activités notariales, le Conseil supérieur du notariat ou son délégataire, pour la production des statistiques permettant l'évaluation des biens immobiliers, en application du décret n° 2013-803 du 3 septembre 2013, les organismes publics ou privés pour des opérations de vérification dans le cadre de la recherche de personnalités politiquement exposées ou ayant fait l'objet de gel des avoirs ou sanctions, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces vérifications font l'objet d'un transfert de données dans un pays situé hors de l'Union Européenne et encadré par la signature de clauses contractuelles types de la Commission européenne, visant à assurer un niveau de protection des données substantiellement équivalent à celui garanti dans l'Union Européenne. La communication de ces données à ces destinataires peut être indispensable pour l'accomplissement des activités notariales. Les documents permettant d'établir, d'enregistrer et de publier les actes sont conservés 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités. L'acte authentique et ses annexes sont conservés 75 ans et 100 ans lorsque l'acte porte sur des personnes mineures ou majeures protégées. Les vérifications liées aux personnalités politiquement exposées, au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme sont conservées 5 ans après la fin de la relation d'affaires. Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, les personnes peuvent demander l'accès aux données les concernant. Le cas échéant, elles peuvent demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou s'y opposer pour des raisons tenant à leur situation particulière. Elles peuvent également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de leurs données personnelles après leur décès. L'Office notarial a désigné un Délégué à la protection des données que les personnes peuvent contacter à l'adresse suivante : martre-alary-simoncic@notaires.fr ou cil@notaires.fr. Si les personnes estiment, après avoir contactées l'Office notarial, que leurs droits ne sont pas respectés, elles peuvent introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.

AUTORISATION VIREMENT FONDS PROPRES SUR COMPTE JOINT COMMUN

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Je soussigné(e)

M

Né(e) à

Le

Donne l'ordre irrévocable à la SCP MARTRE - ALARY – SIMONCIC Notaires Associés à ALES (Gard) 7 rue Jules Cazot, de virer sur le compte commun joint avec mon époux(se) dont les références figurent sur le Relevé d'Identité Bancaire ci-joint, **les fonds me revenant à titre de biens propres conformément aux dispositions de l'article 1405 du Code civil** dans :

- Le cadre du dossier d'acquisition de :

Et reconnaît avoir été notamment informé(e) par cette dernière et avoir connaissance des conséquences de ce virement et notamment de ce qui suit :

**Tant des dispositions de l'article 1434 du Code civil qui dispose : « L'emploi ou le remploi est censé fait à l'égard d'un époux, toutes les fois que, lors d'une acquisition, il a déclaré qu'elle était faite de deniers propres ou provenus de l'aliénation d'un propre, et pour lui tenir lieu d'emploi ou de remploi. A défaut de cette déclaration dans l'acte, l'emploi ou le remploi n'a lieu que par l'accord des époux, et il ne produit ses effets que dans leurs rapports réciproques »,*

Que du fait que le conjoint qui sollicite une récompense à charge du patrimoine commun, doit prouver que des fonds propres sont entrés dans ce patrimoine commun. Il doit notamment prouver qu'il y a eu confusion entre les fonds propres et les fonds communs. Le simple fait que, pendant le mariage, des fonds propres ont été déposés sur un compte bancaire, soit au nom des deux époux, soit au nom de l'un des époux, auquel s'applique la présomption légale de communauté de biens, **ne suffit pas à apporter cette preuve.*

Fait à

Le

Signature